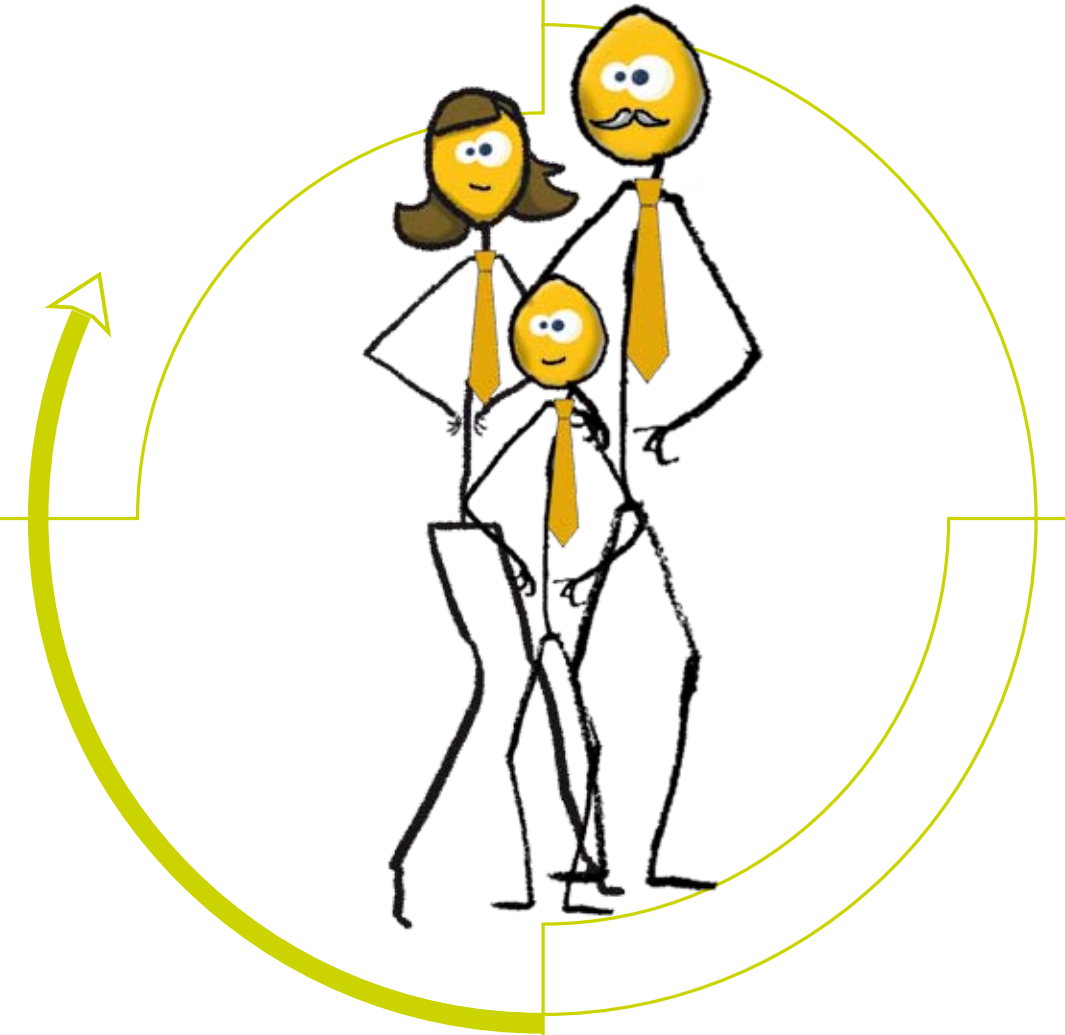
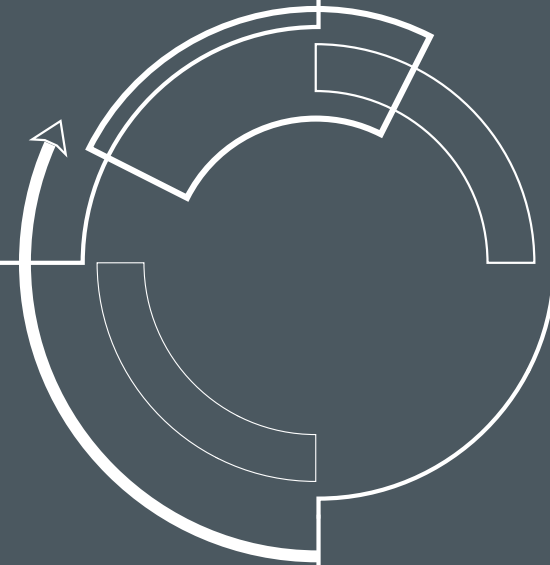


° VV-CE'@@@
O'



Pratiques de gouvernance en rapport avec la transmission de l'entreprise	Pratique faible ou inexistante	Pratique moyenne à améliorer	Bonne Pratique acquise par l'entreprise
<p>Les successeurs potentiels dans l'entreprise sont identifiés et préparés à cette fin.</p>			
<p>Les sources potentielles de conflits ou de contentieux à la succession sont identifiées. Les mesures adéquates pour y remédier sont prises.</p>			
<p>Une attention particulière est apportée aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification des responsabilités au sein de l'entreprise ; - situation patrimoniale de l'entreprise ; - créances ; - dettes ; - structure effective et prévisionnelle de l'actionnariat. 			
<p>La transmission hors héritiers (le cas échéant) est préparée. On procède dans ce cadre, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au recrutement et à l'intégration de managers externes en vue de management Buy Out (MBO) ; - à l'intégration d'actionnaires externes ; - à l'évaluation de l'entreprise. 			